

Comité Départemental  
de Tir à l'Arc  
CHARENTE-MARITIME



**PROCÈS VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020**  
**DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC**  
**DE CHARENTE-MARITIME**

---

**Samedi 30 Janvier 2021**

***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à distance***



**Clubs :**

Présents ou représentés : Aigrefeuille – Aulnay – Aytré – Jonzac - La Jarrie – La Rochelle –Marans – Nieul sur Mer - Oléron – Périgny – Rochefort – Royan – Surgères – Virson

Excusés : Saint-Sauvant -La Tremblade

Absents : Saintes- Saint Sulpice de Royan- Ile de Ré- Pons- Saint Jean d'Angély

**Membres du CD 17 :**

Présent(e)s bureau : Valérie Gaborit - Sylvain Guillin – Donatien Martineau – Xavier Corrand

Présent(e)s commissions : Jérôme Pitor - Michel Armengol- Audrey Cankovic-Allard- Jean-Michel Pinatton- Stéphane Gandouin- Rénauld Samy

Excusé(e)s : Vivian Roux

Absent(e)s : Chantal Le Floch- Benjamin Delannoy-Gadouleau

**Invité(e)s :**

Présent(e)s : Virginie ARNOLD (Présidente CRNATA)-Jacques DJEDDI (CDOS) - Philippe ORTUNO (Adjoint CTR) - Roland RIOU (Agent de développement du CD17) - Alain CIECERSKI (Président du club de Montendre) - Jacquotte GROSJEAN, vérificatrice aux comptes

Excusés : Jean-Michel CLEROY (Président de la FFTA) - Frédéric BARDIN (vérificateur aux comptes) - Monsieur le Président du CDOS17

Absents : Conseil Général (MM. Villain et Parent) - SDJES (Marion Robin ) - Madame Dupraz (Conseillère départementale, canton de Marans) - Monsieur Petit (Conseiller départemental canton de Marans) - Monsieur le Président du sport-adapté de Charente Maritime - Monsieur le Président du handisport de Charente Maritime

---

## Ordre du jour (envoyé le 24 janvier 2021) :

12h45 :  
Connexion des participants

13h15 :  
Ouverture de la visioconférence  
Focus sur « Le projet de club »

### 14h00 : Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2019 et AG électorale 2020 (Votes 1 et 2)
- Rapport moral de la Présidente (Vote 3)
- Rapport global du Secrétaire Général
- Rapport financier du Trésorier (Vote 4)
- Rapport des vérificateurs aux comptes : Jacquotte GROSJEAN et Frédéric BARDIN
- Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2021.
- Rapport des commissions  
(sportive - arbitres - calendrier - handisport - sport adapté - sport santé - informatique et internet - labels - communication) par leurs responsables respectifs
- Programme prévisionnel des actions pour 2021
- Actualisation des statuts du CD17 (Vote 5)
- Cotisation départementale (Vote 6)
- Budget prévisionnel
- Projet de développement 2021-2024
- Élection du représentant des clubs du CD17 à l'AG de la FFTA et de son suppléant. (Vote 7)
- Questions diverses
- Interventions des personnalités présentes
- Clôture de l'Assemblée Générale

Les votes se dérouleront donc à distance au moyen du logiciel de vote **balotilo**

## Présentation du projet club

---

La Présidente ouvre une préséance à l'AG avec une présentation du projet club à 13h21.

La présidente rappelle en préambule ce qu'est un projet club:

- Résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent les membres de l'association => membres du bureau et les licenciés
- Manière dont ils veulent le faire
- Il est, partiellement ou totalement, le reflet local des orientations fédérales
- Il est tourné vers l'avenir

Puis continue sur le fait qu'il s'agit:

- D'un document de référence écrit et formulé par tous les adhérents
- D'un outil de management et de mobilisation pour la démarche participative.
- D'un outil de communication (description du présent et projection de l'avenir)
- D'une culture sportive

(Rappel: les demandes « ANS » sont directement liées au projet associatif)

Ce projet club permet donc de:

- Donner du sens à ces actions
- Faire le point sur l'association
- Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariés et adhérents)
- Vision globale du club à long terme
- Présenter et communiquer sur l'association

Il répond ainsi à trois questions :

- 1- Qui sommes-nous ?
- 2- Vers quoi voulons nous aller ?
- 3- Comment voulons-nous y aller ?

Il se fait par étapes :

- Avant de commencer :
  - Partageons-nous tous l'intérêt d'écrire le projet associatif ?
  - Qui participe aux échanges et à l'écriture ?
- Décrire son association
- Choisir des orientations
- Définir la mise en œuvre des actions

Exemple de plan

### Identité de l'association

- ⇒ Nom de l'association
- ⇒ Date de création
- ⇒ Objet (statuts )
- ⇒ Localisation de l'association (siège social)

### Etat actuel de l'association

- ⇒ Les valeurs
- ⇒ les membres (Adhérents / bénévoles)
- ⇒ L'organisation
- ⇒ Les grands domaines d'activités
- ⇒ Les principaux publics
- ⇒ Les partenaires historiques

Qui sommes-nous ?

### Les points forts/les points faibles

### Les orientations choisies sur une période donnée

- Orientation 1 (exemple : «s'ouvrir à de nouveaux publics »)
- Orientation 2 (exemple : «faire section sport sur ordonnance»)

Vers quoi voulons-nous aller ?

### Les actions à mettre en œuvre pour chaque orientation

Pour l'orientation 1 (exemple : «s'ouvrir à de nouveaux publics »)

- Action 1 (exemple: ouvrir une section baby arc)
- Action 2 (exemple : faire la formation adaptée )

Pour l'orientation 2 (exemple : « faire section sport sur ordonnance »)

- Action 1

Comment voulons-nous y aller ?

Une fois cette présentation faite, **la Présidente** demande si des clubs ont déjà un tel projet. Ainsi, Périgny et Surgères ont un projet club. Rochefort l'a initié il y a deux ans mais l'a mis pour l'instant en standby. Maxime, le président du SAR, semble motivé pour le finaliser cette année.

Valérie Gaborit conclue enfin en faisant un rappel sur l'importance d'établir un projet club pour obtenir la nouvelle labélisation qui sera lancée en fin d'année 2021.

**Jacques DJEDDI**, le représentant du CDOS, intervient rapidement pour se présenter. Il s'avère qu'il est le papa d'un ancien archer du groupe départemental jeunes et qu'il est heureux, à ce titre, de participer à notre AG. Il fait aussi une présentation rapide du CDOS et de ses missions. Il rappelle enfin tout l'intérêt d'établir un projet club, que le CDOS (qui suit 1650 clubs en Charente-Maritime) est là pour aider les clubs et qu'il peut prêter du matériel si nécessaire. Il ne faut pas hésiter à le solliciter.

**Philippe ORTUNO**, adjoint au CRNATA, prend la parole pour compléter la présentation de la Présidente sur le projet club. Il insiste que ce projet est la condition *sine qua non* pour obtenir des aides et des subventions mais aussi qu'il permet de fédérer les membres d'un club autour d'un projet commun. Enfin, il suggère aussi de profiter de la Covid-19 pour le réaliser.

Un rapide tour des écrans est proposé. Cependant, personne ne souhaite prendre la parole. Toutefois, la Présidente appelle **Alain CIECERSKY**, le président du nouveau club de Montendre à se présenter.

Ce dernier fait une rapide présentation de sa structure avec la mise à disposition d'une salle permanente permettant de tirer jusqu'à 30 mètres (ancien marché couvert) mais qui n'est ni isolée, ni chauffée. Pour le tir extérieur, il dispose d'un terrain personnel permettant de tirer facilement jusqu'au 70 mètres.

Il est pour l'instant l'unique licencié car il souhaite attendre mars, avec les tarifs « découverte », pour inscrire de nouveaux archers. En attendant, ils sont 4 au bureau et attendent jusqu'à 7 licenciés de plus. Trois jeunes souhaitent s'inscrire dès mars. Pour les encadrer, Alain C. annonce qu'il est titulaire d'un CQP et d'une formation Entraîneur 2 qu'il souhaite mettre à niveau très rapidement.

Enfin, afin d'acheter du matériel d'archerie, Alain C. sollicite une subvention du CD 17. Cette dernière sera très rapidement discutée en réunion au sein du CD.

Valérie G. insiste toutefois sur la nécessité de prendre une licence pour tirer. En effet, en cas d'accident, l'archer ne sera pas couvert et le président risque des poursuites pénales. **De façon générale, il est donc impératif d'enregistrer le plus rapidement possible tous les archers d'un club auprès de la FFTA.**

**Le département de la Charente-Maritime est heureux de compter depuis le 5 janvier 2021, 22 clubs de Tir à l'Arc.**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

- 14 clubs présents ou représentés : 58 voix (2 pouvoirs)
- 7 clubs absents ou excusés : 24 voix

A noter que les votes pour les différentes motions se sont déroulés *via* le logiciel Balotilo

**Le quorum étant atteint avec 58 voix/82 voix (soit 70,7%), La Présidente ouvre l'Assemblée Générale de la saison 2020 à 14h06 avec la présentation de son rapport moral pour l'année 2020.**

### Approbation des procès-verbaux de l'AG 2019 et AG élective 2020

(Votes 1 et 2)

---

*Les deux procès-verbaux ont été voté par les clubs à l'unanimité.*

**Vote : Pour : 17 – Contre : 0 – Abstention : 0 (72 voix)**

### Rapport moral de la Présidente 2020 (vote 3)

---

L'année 2020, année normalement olympique, où nous aurions dû voir nos athlètes se défier dans leur sport, s'est résumée à une saison blanche et donc à un report des olympiades à juillet 2021.

Dans notre sport, la saison salle a eu lieu, et a vu se qualifier 3 archers dont 2 jeunes du groupe départemental. Ceux -ci ont performé à leur niveau et je les félicite.

Tous les concours de la saison extérieure ont été annulés, aussi bien pour les disciplines de parcours que le TAE Tir olympique.

Certains clubs du département ont pu reprendre leurs activités grâce aux protocoles sanitaires mis en place, et je les remercie.

Cette reprise et continuité d'activités pour les licenciés a été fortement appréciée, sachant que du jour au lendemain tout pouvait s'arrêter.

Je dirais que le plus compliqué reste à venir, les clubs ont repris avec la plupart des licenciés même si le CD observe cependant une baisse des licenciés de 30% en ce début de saison.

Trop d'inconnues, notamment le risque d'être contaminé par ce virus, sont encore présents. Nombreux de nos aînés ne sont donc pas revenus et tout le monde comprend pourquoi.

Maintenant, même si la situation perdure, il ne faut pas se décourager. Vous le savez, les entraînements peuvent se dérouler à l'extérieur pour les adultes et les enfants. Vous me direz que la météo ne si prête pas et je suis d'accord, mais le fait de maintenir vos activités montre une certaine détermination et de passion pour notre sport. Donc bonnets et gants peuvent faire partie de la nouvelle panoplie de l'archer !

Sachez que les instances nationales du sport (ANS, CNOSF) se mobilisent et essayent de trouver des solutions pour une reprise « normale » dans les clubs, je reviendrai sur ce sujet à la fin de la réunion.

Pendant cette phase de mise en veille, pour la pratique, je me disais que vous, les clubs, pourriez réfléchir à votre projet associatif, de développement et ceci en collaboration avec les licenciés.

Comme nous l'avons vu tout à l'heure, ce projet associatif est très important pour un club. Il va vous permettre d'évoluer ensemble (bureau et licenciés), et surtout de fixer les orientations pour les années à venir.

Sachez que le CD vous aidera, vous accompagnera dans cette démarche, il vous suffit juste de nous en faire part et, bien entendu, je reviendrai vers vous.

Cette année 2020 a aussi été une année électorale, et nos archers charentais maritimes, ont été très présents et ont surtout été élus dans différentes instances.

Je commencerai par féliciter Geneviève pour son élection à la Fédération et au comité régional. Je sais que la tâche sera rude, mais je te fais confiance, ton engagement associatif est tel que tu sauras mener à bien tes missions.

Au sein du comité régional, ont également été élu Donatien (Responsable de la commission communication, gestionnaire du site internet, et dans la commission cible) ainsi qu'Audrey dans la commission sport santé bien être. Cette commission lui tient à cœur car elle a aussi intégré cette commission au sein du CDOS.

Je tenais à vous féliciter largement pour vos implications et vos engagements, car vos rôles ne se résument pas à ces instances, le comité départemental et vos clubs bénéficiant aussi de vos compétences. Grâce à vous le mot bénévole trouve tout son sens.

Concernant le comité départemental, de nouveaux membres ont été élus et le comité est ainsi au complet. Notre premier chantier a été de travailler sur le projet de développement que nous vous présenterons plus tard dans la journée. Ce projet a fait l'objet de beaucoup de discussions et nous l'avons pensé avant tout pour les clubs, les archers et pour tous les publics. Bien entendu, il tient naturellement compte des orientations de la fédération.

Il vous faut l'approuver, puis avec votre collaboration nous mettrons en place les différentes actions. Et heureusement que nous avons 4 ans car pour le moment de nombreuses actions sont reportées.

Je tenais ainsi à remercier tous les membres du comité départemental (Chantal, Audrey, Jérôme, Stéphane, Jean-Michel, Benjamin, Michel, Vivian, Rénald) pour leur travail, sans oublier bien sûr Roland, dont les remarques sont toujours pertinentes.

Une motion spéciale pour Donatien, Xavier et Sylvain, toujours disponibles, très réactifs, et très impliqués. Ils sont tous passionnés et veulent développer notre sport. Nos échanges sont incommensurables, et nous progressons tous dans le même sens. Croyez en leur engagement et en leur mobilisation.



Et pour finir, n'oublions pas que cette année est olympique, tous mes encouragements vont à Maxime GUÉRIN pour ses sélections et, nous l'espérons tous, sa participation aux JO de TOKYO.

Soyons patients et surtout prenez soin de vous et de vos familles, on se retrouve bientôt, sur les pas de tir, et dans vos clubs...

Et comme a dit Albert Einstein :

*Le succès vient de la curiosité, de la concentration, de la persévérance et de l'autocritique.*

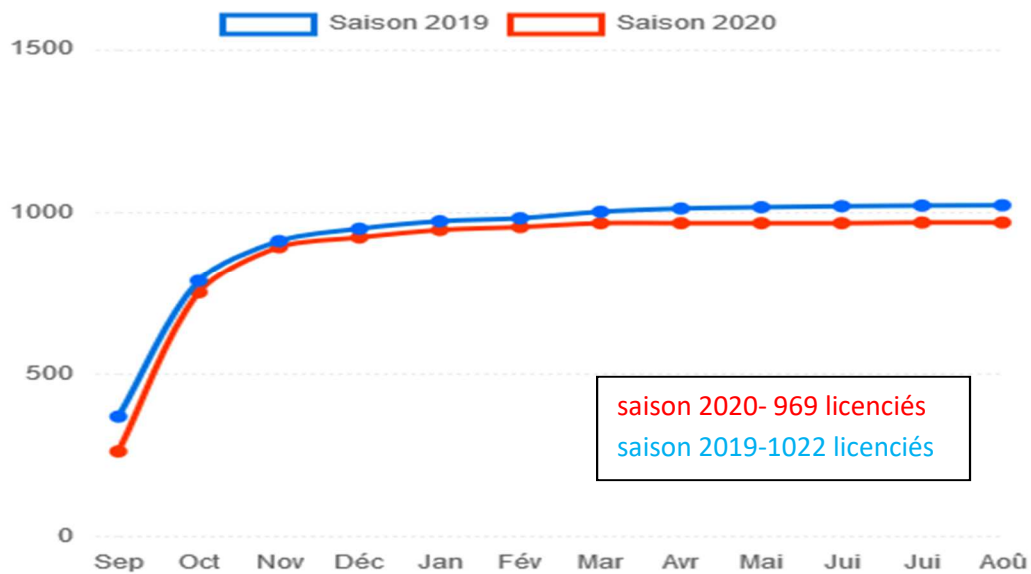
***La Présidente,  
Valérie GABORIT***

**Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 17 (72 voix)**

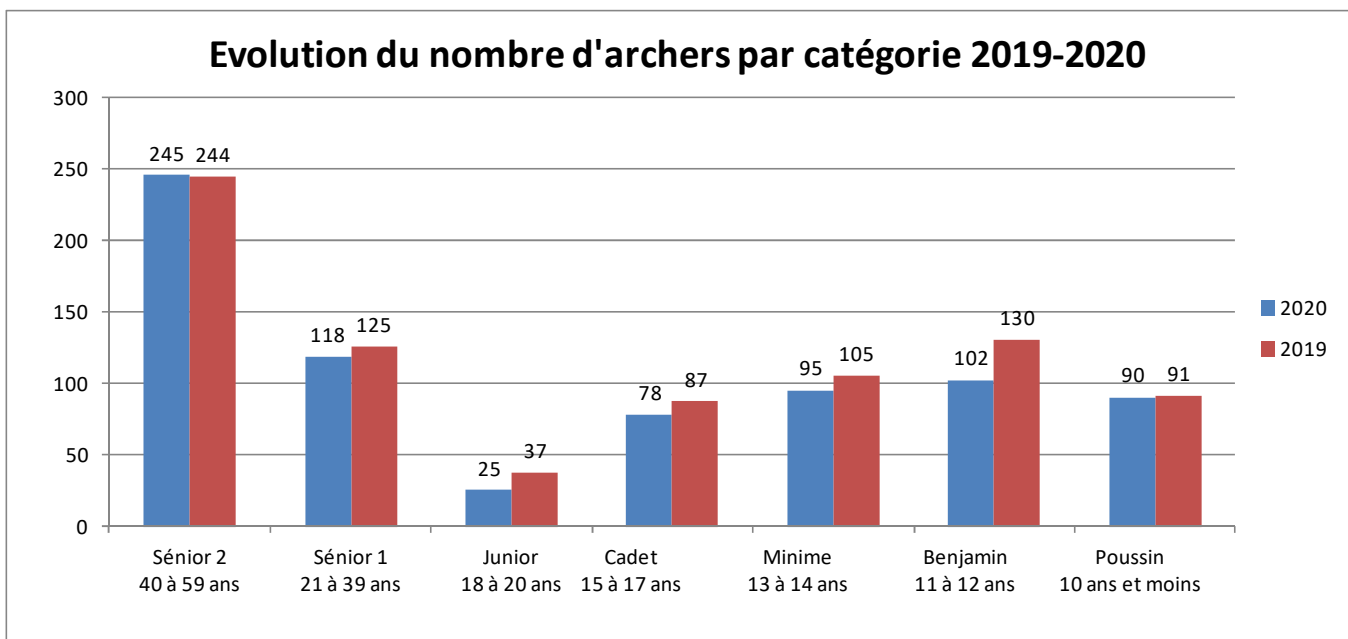
## Rapport du Secrétaire Général 2020

En 2020, il y avait 969 licenciés répartis dans 21 clubs du département dont 704 hommes pour 265 femmes soit 27,3%. Le nombre de jeunes était quant à lui de 390 (40,2%) dont 90 poussins (9,3%)

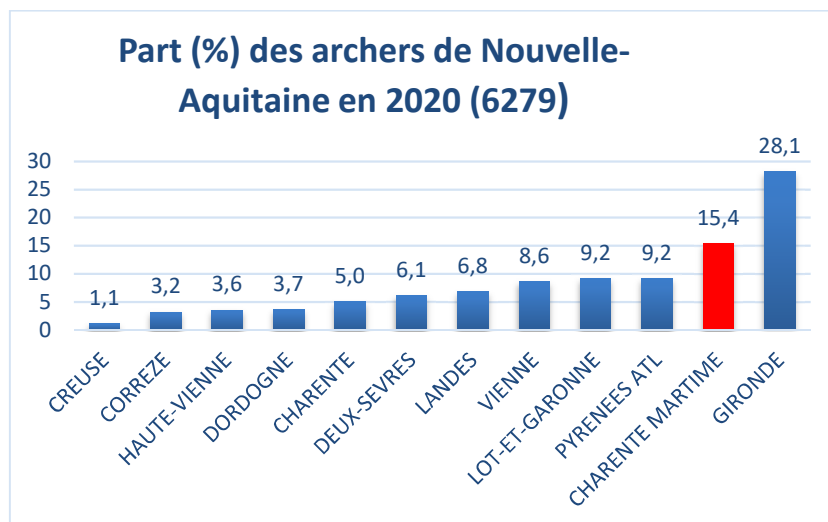
Ville	Clubs	Nombre de Licenciés
La Rochelle	1ERE CIE D'ARC D'AUNIS	47
St Sauvant	ARC NATURE SAINT SAUVANT	28
Périgny	ARCHERS DE COUREILLES	98
Nieul sur Mer	ARCHERS DE LA TUBLERIE	54
St Martin de Ré	ARCHERS DE RE	24
Royan	ARCHERS DU ROYAN OCEAN CLUB	56
St Georges d'Oléron	ARCHERS OLERONAI	40
Saintes	ARCHERS SAINTAIS	118
Pons	ARCHERS SIRES DE PONS	38
Virson	COMPAGNIE ARCHERS VIRSON	34
Aulnay de Saintonge	FOYER RURAL D'AULNAY	24
Aigrefeuille d'Aunis	LES ARCHERS AIGREFEUILLAIS	38
St Jean d'Angély	LES ARCHERS D'ANGELY	21
La Jarrie	LES ARCHERS DE LA MALLOLIERE	15
Aytré	LES ARCHERS DE RHO	39
Surgères	LES ARCHERS D'HELENE	67
Jonzac	LES ARCHERS D'HEURTEBISE	23
Marans	LES ARCHERS DU BOIS DINOT	55
St Sulpice de Royan	LES FRANCS ARCHERS DE LA SEUDRE	27
Rochefort	S A R TIR A L'ARC	99
La Tremblade	STE TREMBLADAISE DE TIR	24
	Total général	969



On observe la plus forte baisse du nombre de licenciés en benjamin (-28)



✓ Comparaison entre les CD pour la saison 2020 de la Nouvelle Aquitaine



### ✓ Les faits marquants en 2020 :

En raison de la crise sanitaire, le Comité départemental n'a pas pu se réunir normalement. Toutefois, la commission sportive s'est réunie au mois de juillet, et ainsi a défini les différents projets sportifs pour la saison sportive 2021.

#### ✓ Elections d'un nouveau bureau

Le 17 octobre 2020 a eu lieu le renouvellement du CD17. 4 nouveaux archers ont ainsi intégré le CD, apportant par là même de nouvelles idées. Dès le bureau élu, avec à sa tête une nouvelle fois Valérie Gaborit, le CD s'est mis au travail. Le principal travail a bien entendu été de réfléchir, développer et écrire le projet de développement du Comité Départemental pour les 4 années du mandat.

La mise en œuvre du projet s'est faite à travers de nombreuses réunions, en visio comme en présentiel. Pour être au plus juste des attentes des archers, des clubs et de la FFTA, il a été choisi d'objectiver la situation à l'aide de nombreux graphiques portant sur une période de 4 ans (2017-2020). Le projet a connu au moins 6 versions avant d'être définitivement adopté par l'ensemble des membres du Comité.

#### ✓ Récompenses

Cette année pas de récompenses Podium pour les archers du département, et pas de mise à l'honneur des archers pour cause évidente de crise sanitaire.

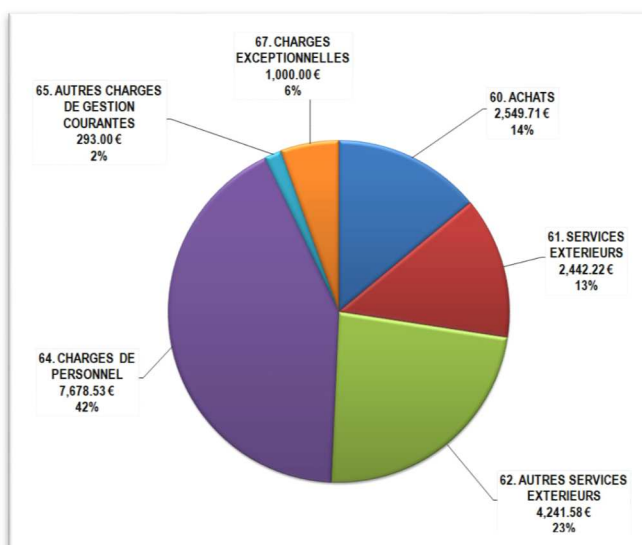
**Le Secrétaire Général,  
Sylvain GUILLIN**

Les résultats portent sur la période du 1 janvier au 31 décembre 2020 (année civile).

### Charges

Le montant des charges est de 18205.04 Euros (Diminution de 49.81% par rapport à 2019 (36548.25€) dû à la crise sanitaire).

Ci-dessous la répartition des dépenses.



- **60 - Achats**

Ce compte représente 14.01% des charges pour un montant de 2549.71€. Ces dépenses se répartissent ainsi :

- 6063. Fournitures entretien & petit équipement : 2413.83€ (matériel pédagogique, matériel archerie en rapport avec la subvention départemental)
- 6064. Fournitures administratives : 62.88€
- 6072. Achat bar/boissons / Nourriture : 73€ (gouter jeunes)

- **61 - Services extérieurs**

Ce poste représente 13.42% des dépenses pour un montant de 2442.22€ réparti comme suit :

- 6133. Location 2351.20€ (stage Cheusses (arrhes 2020), Boyardville, location VL CF salle, salle réunion)
- 616. Assurances 91.02€

- **62 - Autres service extérieur**

Ce compte représente 23.30% des charges avec un montant de 4241.58€ dont voici la répartition :

- 6236. Catalogues et imprimés 55.67€ (Marques page)
- 6238. Divers 624.75€ (renouvellement du stock de médailles et récompenses)

- 6251. Frais déplacement individuels 2182.18€ - la répartition des déplacements individuels sont les suivants : déplacements comité directeur 718.95€ ; ADS 905.28€ ; accompagnement compétition 557.95€

- 6252. Frais de restauration 1186.95€ (repas AG 2019 , CF salle jeunes)

- 6266. Internet 93.35€ (hébergement et nom de domaine)

- 627. Service bancaire 99.68€

- **64. Charge personnels**

- 6411. Le salaire de l'agent de développement du CD représente 42% des charges : 7678.53€

- **65. Autres charges de gestion courantes**

Ce poste représente 1.61% des charges pour un montant de 293€ qui se répartissent entre :

- 65803. Frais inscription compétitions 65€ (prise en charge des inscriptions au CD, CR pour les jeunes)

- 6581. Affiliation 90€ (cotisation CDOS et Boyardville)

- 6586. Prélèvements FFTA 138€

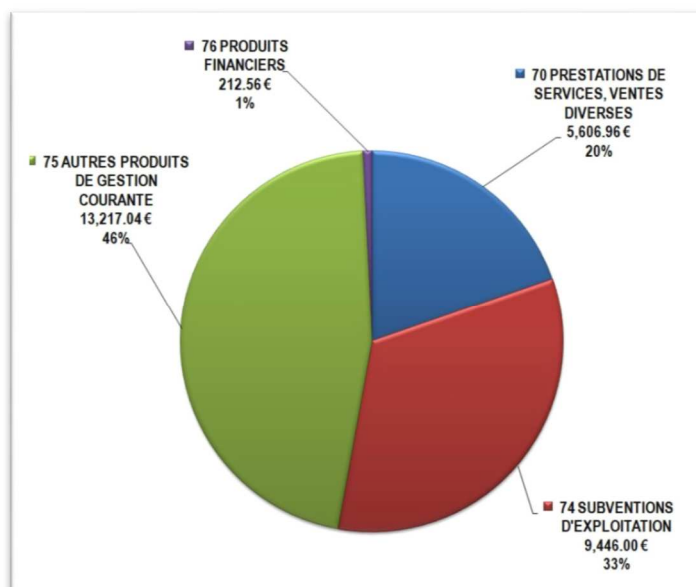
- **67. Charges exceptionnelles 5.49% des charges**

- 6715. Subventions accordées 1000€ (Organisation CF équipes 3D 2021)

## Produits

Le montant des produits est de 28482.56€ (diminution de 17.45% par rapport à 2019 (34502.18€)).

Ci-dessous la répartition des recettes.



- **70. Produits des activités**

Le montant des produits d'activités représente 19.69% de nos recettes (5606.96 €). La répartition est la suivante :

- 706. Prestation service 2194.96€ (prestations réalisées par l'ADS au profit des écoles)

- 70621. Inscriptions stages 2712€ (stages journaliers jeunes, Boyardville)

- 7081. Participations soirées 500€ (repas AG)

- 7083. Locations diverses 200€ (Chronotirs)

- **74. Subventions**

Le montant des produits de ce poste représentent 33.16% des produits 9446€ qui se répartissent entre l'ANS 3880€ pour les actions jeunes pratiquants ; jeunes scolaires et tous publics, la DRDJSCS 1500€ au titre des fonds de développement de la vie associative « fonctionnement et actions innovantes » ; le département au travers la Direction de la Culture du sport et du tourisme 4066€ au titre de la politique sportive départementale.

- **75. Autres produits de gestion courante**

Ce poste représente 46.40% de nos recettes pour un montant de 13217.04€ Le détail est le suivant :

- 756. Cotisations 10885€ (A noter une baisse significative de 3601€ par rapport à 2019)
- 7581. Participations stages & formations 800€ (groupe adultes CD17)
- 7582. Remboursement divers 1332.04€ (Remboursement PSL17 & commande archerie)
- 75821. Participation CF 200€ (participation forfaitaire demandée aux archers)

- **76. Produits financiers** 0.75% des produits

- 767. Intérêts bancaires 212.56€ (Intérêt livret bleu)

## **Bilan**

Le bilan laisse apparaître un résultat net de l'exercice de **6643.72€**

Au 31 décembre 2020 solde des comptes :

Compte courant Crédit Mutuel : 9478.16 € - Livret bleu Crédit Mutuel : 44638.49€

**Le Trésorier,  
Donatien MARTINEAU**





COMITÉ DÉPARTEMENTAL 17 DE TIR À L'ARC  
EXERCICE COMPTABLE 2020 - Période du 1/01/2020 au 31/12/2020

Résultat de l'exercice au : 31 décembre 2020

DEPENSES			RECETTES		
N° compte	libellé du compte	Euros	N° compte	libellé du compte	Euros
601100	Achat produit		706000	Prestation de service	2194.98
606300	Fourniture entretien & petit équipement	2413.83	706210	Inscriptions stages	2712.00
606400	Achat de matières non stockées et fournitures	62.88	708100	Participations soirées (repas, etc.)	500.00
607200	Achat bar / boissons / Nouriture	73.00	708300	Locations diverses (chronotir, etc.)	200.00
613300	Locations diverses	2351.20			
615300	Entretien matériel (chronotir)	0.00	741200	Subv. DRDJSCS	1500.00
616000	Assurances	91.02	741700	Subv. Etat ministère ANS	3880.00
623600	Catalogues et imprimés	55.87	748100	Subv. Département	4066.00
623800	Divers (podium, pourboires, dons courants)	624.75			
624200	Transport collectif	0.00	756000	Cotisation des adhérents	10885.00
625100	Frais déplacement	2182.18	758100	Participation s stages formations	800.00
625200	Frais restauration	1186.95	758200	Remboursement divers	1332.04
625700	Réceptions	0	758210	Participation CF	200.00
626100	Affranchissements	0.00	758220	Participation TNJ	0.00
626600	Internet & sites	92.35			
627000	Service bancaire et assim.	99.88	767000	Intérêts bancaires	212.56
641100	Salaires, appointements	7678.53	768000	Autres produits financiers	0.00
658030	Frais inscription compétitions	65.00			
658100	Affiliation (fédération, groupement, etc.)	90.00			
658400	Divers	0.00			
658600	Prélèvement FFTA	138.00			
658700	Stages	0.00			
671300	Dons, libéralités	0.00			
671500	Subventions accordées	1000.00			
<b>TOTAL I CHARGES</b>		<b>18205.04</b>	<b>TOTAL I PRODUITS</b>		<b>28482.56</b>
<b>86. EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			<b>86. EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		
861000	Mise à disposition gratuite de biens	3000.00	870000	Bénévolat	10000.00
864000	Personnel bénévole	10000.00	871000	Prestation en nature	3000.00
<b>TOTAL II CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>13000.00</b>	<b>TOTAL II PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>13000.00</b>
<b>TOTAL I + TOTAL II</b>		<b>31205.04</b>	<b>TOTAL I + TOTAL II</b>		<b>41482.56</b>
Résultat net de l'exercice		10277.52			
Solde exercice précédent		-3633.80			
Report à nouveau N+1		6643.72			

*Le rapport financier a été voté par les clubs à l'unanimité*

**Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 17 (72 voix)**



## Rapport des vérificateurs aux comptes pour 2020

---

Jacquotte Grosjean certifie l'état des comptes pour l'exercice 2019-2020.

## Nomination des vérificateurs aux comptes pour 2021

---

Geneviève FREUND et Jacquotte GROSJEAN seront les vérificatrices aux comptes pour l'année 2021.

La présidente reprend ensuite l'ensemble des rapports de chaque commission :

## Rapport de la commission sportive 2020

---

### Les Stages avec nuitées

1. Stage jeunes Pâques à Cheusse du 21 au 24 avril 2020 (ANNULÉ pour cause de COVID-19)
2. Rapport de Stage jeunes de la Toussaint organisé au centre sportif départemental de Boyardville du 27 au 30 Octobre 2020

Il y a eu 16 participants cette année, le stage était complet.

Il était encadré par Jérôme PITOR brevet d'État du 1<sup>er</sup> degré, Roland RIOU Diplômé d'État ADS du CD17. Cette année, un ancien du groupe départemental jeune, Maxime TREVIN, nous accompagnait en tant que stagiaire dans le cadre de ses études.

6 clubs du département sont représentés : Royan, Aigrefeuille, Surgères, Rochefort, Saintes et Pons.

### Répartition par catégorie d'âge :

10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	15 ans	17 ans	Garçons	Filles
1	4	2	6	2	1	8	8

Objectifs du stage : Ce stage fait partie des regroupements à suivre par les archers de l'équipe jeune départementale mais est ouvert également aux autres archers qui souhaitent approfondir leur technique en général et se préparer à la saison extérieure.

Déroulement du stage : Malgré une situation inédite due à cette pandémie de COVID et une rentrée retardée dans les clubs, nous avons atteint la capacité maximale du stage + 1 personne en liste d'attente.

Sur la moitié du stage, nous avons partagé le centre avec un stage de jeunes judokas. Dès l'accueil les consignes ont été données : port du masque sur les déplacements dans le centre et distance de sécurité les uns par rapport aux autres et chacun les ont respectées.

Chacun a su fournir un travail conséquent avec une quantité de flèches tirées allant de 900 à 1300 (l'équivalent de nombreux mois d'entraînement pour certains).

Les journées étaient rythmées de travail collectif et individuel, travail sur la concentration et/ou relaxation. Nous avons passé un petit moment d'information et de sensibilisation à la violence dans le sport et l'importance de respecter les gestes barrières de cette période COVID.

La motivation de nos nouveaux participants et leurs progrès constatés lors du stage étaient vraiment au rendez-vous et ça fait plaisir à voir.

Nous avons eu une météo correcte à part le premier jour cette année, les températures étaient douces ou fraîches.

Nos jeunes stagiaires se levaient à 7h15 pour partir à 7h30 réaliser un réveil musculaire avec course à pied et un renforcement musculaire laissé aux soins de Maxime.

Le petit déjeuner était à 8h00, le déjeuner à midi et le dîner à 19h30.

Mercredi, Xavier Corrand, nous a accompagné toute la journée pour réaliser un reportage photo.

Incidents : Aucun.

Avis des encadrants : C'est un réel plaisir d'enchaîner les stages départementaux avec un groupe de jeunes archers ultra motivés. L'ambiance était parfaite et l'entente entre tous très agréable.

Notre stage a bien failli s'écourter à cause du nouveau confinement annoncé par le gouvernement mais en accord avec le directeur, les recommandations de prudence de la DDCS et le fait que nous étions seuls les 2 derniers jours, nous avons pu le mener à terme.

Nous sommes cependant tristes de savoir que peu de nos valeureux jeunes gens ne pourront pas continuer de tirer pendant un long moment pour poursuivre le travail accompli ces 4 jours.

Nous leur conseillons d'essayer au maximum pour ceux qui le peuvent de continuer à tirer chez eux en sécurité bien entendu, pour ceux qui ne le peuvent pas de faire du renforcement musculaire et qu'ils ne doivent pas se jeter sur un blason dès le déconfinement !

Avis du groupe : rédigé par eux-mêmes...

Lieu : L'hébergement est confortable, les douches et les lits sont bien, les chambres sont propres. Le cadre est agréable. Nous avons eu trop chaud dans les chambres qui sont idéales pour 3 personnes mais pas plus (note de l'équipe : en garçons la répartition était de 4-4 et chez les filles 3-3-2)

Cantine : Les plats étaient bons, nous étions bien servis. Le personnel était gentil. Le goûter était également bon.

Entraînement : L'entraînement et le renforcement musculaire de Maxime a été apprécié tout comme les équipements d'entraînement du CD17 avec la caméra, le rétroprojecteur et la tablette grâce auxquels nous pouvions nous observer en autonomie.

Jérôme ne nous a pas assez entraîné (note de l'équipe : mdr)

Stage : Pour certaines personnes le réveil était trop tôt et pas assez de temps pour prendre les douches (note de l'équipe : re-mdr)

Ambiance : Bonne ambiance, nous avons apprécié la promenade sur la plage. Certains aimeraient que le stage dure 1 jour de plus et d'autres 1 jour de moins.

Point négatif : plus de téléphone à 21h30 (note de l'équipe : LoL)

Structure : Centre sportif départemental de Boyardville

Salle : Grand gymnase avec déjà un mur de tir de 9 mètres, possibilité d'avoir des équipements supplémentaires sur demande tels que ping-pong, badminton...

Restauration : Self.

Hébergement : Chambres de 5 personnes avec des lits superposés, bien chauffées. Les douches mêmes s'il faut sortir dehors pour y accéder sont bien chaudes !

Remerciements :

Merci au club de Rochefort et à Donatien pour le transfert de la ciblerie sur le centre.

Merci à Xavier CORRAND le mercredi toute la journée pour faire un reportage photos du stage

Stages journaliers vacances de février avec Roland Riou :

Stage Centre à Surgères le 25/02/2020 : complet 8 personnes

Stage Nord à Nieul/mer le 26/02/2020 : ANNULÉ par un manque de participants

Stage Sud à Pons le 27/02/2020 : complet 8 personnes

Journée découverte et initiation aux disciplines de parcours du 29 mars 2020 avec Déborah Grip a été annulée en raison de la COVID.



*Responsable de la Commission Sportive,  
Jérôme PITOR*

## Rapport de Commission d'arbitrage 2020

---

Jusqu'au mois de juin, le responsable des arbitres du département était Yannick Tirateau, voici donc son rapport pour le début d'année.

- Saison hiver : arbitrages jusqu'au 14 mars
- Saison été : pas d'arbitrages en TAE
- 1 seule compétition en tir nature avec 2 arbitres

La gestion des calendriers d'arbitrage est gérée au niveau départemental. Cela impose une réunion des arbitres responsables départementaux avec le PCRA mi-septembre puis 2 réunions de calendrier en décembre et juin au niveau départemental.

Pour les compétitions extérieures les arbitres FITA sont en nombre suffisant mais les arbitres parcours ne sont pas assez nombreux.

En cas d'absence d'arbitre, certaines compétitions peuvent être annulées.

Depuis le mois de septembre 2017, les clubs ne versent plus de redevance au comité régional pour l'indemnité des arbitres. C'est aux clubs d'indemniser les arbitres sur la base de 0.36€ du kilomètre et 8€ par départ arbitré. Ces demandes de remboursement doivent être faites par les arbitres auprès des clubs. Ces demandes sont à la discrétion des arbitres.

Seuls les championnats régionaux sont remboursables auprès du comité régional.

Nous n'avons plus d'arbitre jeune dans le département. Un arbitre jeune donne les mêmes droits pour l'organisation de compétition à son club qu'un arbitre fédéral.

Une formation d'arbitre jeune peut commencer dès l'âge de 13 ans mais il faut avoir 14 ans pour passer l'examen.

Nous manquons actuellement d'arbitres pour les parcours (Nature-3D et campagne). Il est aussi urgent d'avoir des arbitres jeunes pour continuer à proposer des rencontres jeunes.

*Yannick Tirateau*

---

En juin a eu lieu les élections du nouveau responsable des arbitres du département. **Rémi FAUPIN** a été élu. Comme il n'a pas été élu au comité départemental, c'est Michel Armengol qui fait le relais auprès de Rémi. Un premier constat : un manque d'arbitre sur le 17 pas beaucoup de candidats pour les années à venir. Agnès THOMAS est partie après de longues années de service et de sacrifices. Merci pour tout.

Tous les candidats ont réussi leur examen. Bravo à eux !

Nous avons récupéré 3 nouveaux arbitres dont 2 TO.

Rémi et moi travaillons main dans la main pour le CD et le département.

*Responsable de la Commission Arbitres,  
Michel Armengol*

## Rapport de la Commission Calendrier 2020

---

Bonjour à vous tous,

La réalisation du calendrier s'est très bien passée avec tous les clubs. Quand on travaille la main dans la main pour mettre le calendrier en place cela porte ces fruits.

Alors ne changeons rien il faut continuer comme cela.

Déjà il faut penser à la saison Hivernale 2021

Je vous souhaite à tous une très bonne saison estivale !

*Responsable de la Commission Calendrier 17,  
Vivian ROUX*

## Rapport de la Commission Labels 2020

*Les labels bronze, argent ou or attribués pour la période allant du 01/09/2017 au 31/08/2019 ont une date de fin de validité prolongée au 31/08/2020 ont été prolongés jusqu'au 31/08/2021. Seuls les clubs ayant renouvelé leur affiliation peuvent bénéficier de cette prolongation.*

Les clubs labélisés jusqu'en 2020 sont dans l'ordre de la liste FFTA :

Label OR	Label ARGENT	Label BRONZE
Archers de Coureilles Périgny SAR tir à l'arc Rochefort	Les Archers d'HELENE Surgères	Les archers Saintais- Saintes Les archers du bois Dinot -Marans Archers Oléronais- Oléron Foyer rural d'Aulnay- Aulnay de Saintonge Archers de Ré -Saint Martin de Ré Les archers de Rho- Aytré Archers sire de Pons- Pons Archers du Royan Océan- Club Royan

### LABELS ET STRUCTURATION 2022

Les valeurs des labels seront en année civile (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) pour une validité de 2 ans mais pouvant être renouvelé au bout d'1 an en cas de changement dans le club (valeur montante)

Labels de 4 niveaux :

Label ESPOIR

Label AMBITION

Label EXCELLENCE

Label ELITE

### **C'est avant tout la structuration du club (projet club) qui peut apporter le label et non le contraire.**

Il faudra commencer par mettre en ligne le compte rendu de l'AG du club sur le site FFTA.

Etablir un projet associatif du club

Ensuite obtenir un des prérequis + 1 certification ou label ETAF :

Fiche club

Projet de développement

Nouveaux labels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Sur le site FFTA : Nos clubs/Labels et actions fédérales/Documentations/Définir un projet pour se développer et Fiches de présentation des labels

Accès aux clubs pour essais à partir de février 2020

Début des dossiers labels en septembre 2021 pour validation des départements, région fin novembre 2021 et validation FFTA début décembre 2021.

*Responsable de la Commission Labels,  
Yannick TIRATEAU*

## Performances Sportives Saison 2020

Cat.	Nom	Club	Cl
<b>Championnat de France Tir en Salle FFSU à DIJON - 4 au 6 février 2020</b>			
S1HCO	MOSNIER Leo	PERIGNY	5 <sup>ème</sup>
<b>Championnat de France Tir en Salle à VITTEL - 21 au 23 février 2020</b>			
BHCL	BOYER Loann	ROCHEFORT SUR MER	5 <sup>ème</sup>
MHCL	GABORIT Romain	SURGERES	35 <sup>ème</sup>
S3HCL	CIGRAND Jean-Pierre	ROCHEFORT SUR MER	9 <sup>ème</sup>

**4 participations à une compétition nationale  
sur la saison 2020.**

**Toutes les autres compétitions ont été annulées.**



## Les Actions de Développement

---

Cette année les actions de développement ont été réalisées en milieu scolaire, au collège et en centre de loisirs.

### 1 – En milieu scolaire

Une classe de 23 élèves de l'école élémentaire de Soubise a réalisé 6 séances de 1,5h dans le cadre des heures dédiées à l'EPS. Ces 6 séances ont été réalisées en suivant une progression détaillée dans le dossier pédagogique élaboré en collaboration avec les enseignants.

Les objectifs de l'activité sont de développer chez les élèves :

- le respect des règles
- la coordination
- l'équilibre et la stabilité
- la concentration
- la confiance en soi
- la connaissance de son schéma corporel

Les enfants et le professeur des écoles ont été très heureux de découvrir ou, pour certains, de poursuivre une activité qui se différencie des activités habituellement proposées. La très grande majorité des enfants étaient satisfaits de cette pratique et ont pu constater leur progression au fil des séances.

### 2 – Au collège

Intervention réalisée en partenariat avec les archers d'Hélène dans le cadre de la semaine olympique et paralympique du collège de Surgères. Ces interventions ont eu lieu le 6 et 7 février au profit de 165 collégiens de 6<sup>ème</sup>.

Les jeunes sportifs ont ainsi été initiés pendant 2 jours au basket et au tir à l'arc.

L'activité tir à l'arc a été très appréciée par les élèves dont la quasi-totalité découvrait cette pratique.

Un grand merci à Geneviève et à Valérie pour leur aide sur ces 2 jours.

### 3 – En centre de loisirs

4 séances d'une heure au centre de loisirs de Soubise, de Vérines et St Médard en juillet au profit d'une trentaine d'enfants.

Cette action a permis de faire découvrir notre sport à des jeunes âgés de 8 et 9 ans dans le cadre de leurs activités de centre de loisirs.

Encore une fois, c'était une découverte très appréciée par les enfants et leurs animateurs.

### • AIDE AUX JEUNES DU GROUPE DÉPARTEMENTAL

Groupe Départemental « Jeunes »

7 jeunes de benjamin 2 à cadet 1

L'ADS fourni à ces jeunes des fiches d'entraînement hebdomadaires qui leur permet de structurer leurs entraînements.

L'ADS suit les jeunes tout au long de l'année grâce à une douzaine de regroupements effectués au sein de différents clubs du département ainsi que sur des compétitions.



Présence du groupe départemental sur :

- le championnat départemental salle de Pons \* 5 participants
- le championnat régional salle de Ruelle \* 5 participants
- championnat de France salle de Vittel \* 2 participants

La saison extérieure n'a pas eu lieu pour cause de COVID 19. Aucuns championnats ni tournois nationaux n'ont eu lieu. Fin de saison difficile à gérer par manque de possibilité d'entraînement.

Encadrement par l'ADS des stages départementaux

- Stages journaliers de février (Surgères et Pons)
- Stage de Cheusse (annulé pour cause de COVID 19)
- Stage de Boyardville (support pour le suivi du groupe départemental)

• **GROUPE DÉPARTEMENTAL « ADULTES »**

Le CD a renouvelé cette année la mise en place d'entraînements pour les adultes souhaitant avoir des acquis leur permettant de progresser à des fins personnelles ou dans le but de se diriger vers le diplôme d'entraîneur fédéral. Un des archers participant à ce groupe depuis 2 ans a validé son diplôme en décembre 2020.

*Agent de Développement Sportif CD17,  
Roland RIOU*

## Rapport de la Commission Sport Santé

---

### Tir sur ordonnance :

Suite à mes 2 rendez-vous avec la ligue contre le cancer à La Rochelle et avec la référente PEPS 17 en janvier 2020, j'avais pu vous faire part, lors de l'AG, de l'intérêt de former nos encadrants au Tir sur Ordonnance.

Devant vos réactions et commentaires, je me suis rendu compte que je devrai être plus précise dans mes explications et actions à vous proposer :

Malheureusement, la situation sanitaire de 2020 m'a empêché de continuer cette tâche. Cependant, elle m'a permis de réfléchir sur les supports de communication et les actions qui pourraient être mises en œuvre auprès de vous.

Je me suis aperçue aussi que le sport santé échappait au monde associatif et notamment le sport sur ordonnance. De même notre discipline jouit d'une excellente réputation pour les valeurs et les bienfaits qu'elle dispense, n'hésitons pas non plus à faire découvrir le Run Archery ou le Fit Archery pour toucher un public plus large.

### Actions à prévoir :

- Favoriser nos échanges : la commission sport santé est là pour répondre à vos interrogations.
- Vous faire découvrir les autres disciplines comme le Run et le Fit Archery par des actions de découverte, des vidéos disponibles sur le site, avoir un club référent.
- Donner la parole aux acteurs du Sport Santé et vous rendre accessible ses témoignages, l'objectif est de montrer l'importance de notre discipline et ses bienfaits sur notre santé.
- Créer des supports de communication simples et explicatifs, disponibles sur le site internet du CD et sur les réseaux.
- Vous inciter à aller vers la formation, afin d'avoir le label officiel pour accueillir les patients en ALD avec ordonnance, vous faire référencer auprès de différents organismes, être visibles et vous permettre de faire venir de nouveaux licenciés : avoir un club référent, qui servirait d'exemple.
- Travailler sur les aspects financiers : aide à la formation, subvention sur les licences par la Ligue contre le cancer...

Dans l'attente que l'on puisse se retrouver.

*Responsable de la Commission Sport Santé,  
Audrey CANKOVIC*

## Rapport de la Commission Handisport 2020

---

Cette année c'est la cata, le néant, trop peu de concours.

Le CD handi a voulu organiser le championnat de ligue 18 mètres.

Je n'ai pas encore trouvé de club organisateur sur le 17.

De plus nous risquons le confinement ces prochains mois. Toutes les manifestations pour les jeunes ont été annulées.

Pas de Ré tour. Pas de challenge inter régional.

Toujours 2 compétiteurs licenciés handi.

Très bon accueil des handi et sport adaptés dans les clubs et les concours FFTA.

Bonne année à tous !! Michel

*Responsable de la Commission Handisport,  
Michel ARMENGOL*

## Rapport de la Commission Sport Adapté 2020

---

Le Championnat de France prévu les 10/11/12 Avril à Lalonde les Maures (83250) a été annulé en raison du COVID 19.

7 archers avaient validé leurs qualifications:

- Josette PIERRE: catégorie CD/ Compound Club Périgny
- Bryan DUC : Catégorie BC/Barebow Club de Saintes
- Dany RICHARD: Catégorie BC/ Barebow Club de Saintes
- Alain VILLAUME: Catégorie CD/ Classique Club de Rochefort
- Pierrick BOUCHAUD : Catégorie BC/Classique Club de Rochefort
- Patrick SOUQUET: Catégorie BC/ Barebow Club de Rochefort
- Alexandre GALLAIS : Catégorie AB/ Barebow Club de Rochefort
- Béatrice PETITGENET :Catégorie AB/Barebow Club de Rochefort

Le championnat départemental s'est déroulé au club de Périgny le 30 janvier 2020.  
10 archers avaient participé des clubs de Périgny , Oléron, Saintes et Rochefort.

*Responsable de la Commission Sport Adapté,  
Chantal Le FLOCH'*

## Rapport de la Commission Informatique 2020

Site internet : [tiralarc17.fr](http://tiralarc17.fr)

La fréquentation du site a vu en 2020 une diminution de 15.18% sur le nombre de pages vues. Le nombre de visiteurs a lui augmenté de 8.68%. La fréquentation mensuelle a également légèrement baissé. L'arrêt de toutes nos activités dû à la crise sanitaire que nous traversons, explique cette légère baisse.



Le site est géré par **Donatien Martineau** [webmaster@tiralarc17.fr](mailto:webmaster@tiralarc17.fr)

**Responsable de la Commission Informatique et Site Internet,  
Donatien MARTINEAU**

## Rapport de la Commission Communication 2020

### • Les articles de la presse locale

La crise sanitaire n'a pas permis de maintenir le rythme des contacts et des parutions dans les journaux traditionnels. Dans le même temps, dernièrement, les journalistes ont été friands de rencontres et de mettre en avant le dynamisme du monde associatif et sportif. Peut-être le besoin de partager d'énergie positive dans une période où le manque de cohésion sociale, sa fragilisation, a été une recherche pour ce type de média.

Ainsi, nous avons surtout communiqué avec la presse locale, par rapport à la reprise des activités et notamment via les *Indoor World Series Online*. Avec un bel article, et une page complète dans le Sud Ouest (parution le lundi 21 décembre 2020)

Nous espérons une reprise des activités et des compétitions en extérieur pour pouvoir recommencer à communiquer avec ce type de média.

### En 2020:

- *Toujours 3 journaux SUD OUEST, LE LITTORAL, L'HEBDO*
- *Peu de communication notamment du fait du contexte sanitaire*
- *Communication*

Un constat tout de même, les clubs ne s'organisent pas réellement afin de communiquer avec la presse : il y a peu d'écriture d'articles, de contacts avec les correspondants. Pourtant, l'attente des journalistes est forte et il y a toujours une place notamment lorsque cela permet de faire vivre un territoire.



### • *La page Facebook*

L'année 2020, du 1er janvier au 31 décembre, la page Facebook du CD17 ce n'est pas moins de **178 publications** !

Cela confirme que cet outil que nous avons lancé au mois de juillet 2019, peut-être si ce n'est pas déjà le cas, la partie centrale de la communication « moderne » du CD17.

Elle renvoie sur le site internet officiel [tiralarc17.fr](http://tiralarc17.fr) mais également sur le compte officiel instagram.

Rappelons-le, le but est d'essayer de garder un endroit dynamique, régulier. Pour cela, nous maintenons un minimum de communication en informant des actions du CD17 et en partageant autour des Stages jeunes, ou des différents projets (amazonie, perfectionnement parcours). Pendant les temps de confinement, de reprises, nous avons également partagé les vidéos de la ffa, de la région.

Nous partageons également les pages et publication:

- du CRNA (groupe jeunes élite, championnats régions, formation, etc.)
- de la FFTA (règlements, élections archer de l'année, les championnats nationaux, etc.)

Nous partageons également des informations ou des posts de pages Facebook des clubs du département. Ne pouvant tout voir, il serait important d'utiliser les messages privés pour nous informer lorsque les informations méritent un partage, un appui.



- **Le compte Instagram**

Pour Instagram je reprends les commentaires de l'an passé, la dynamique n'ayant pas changé.

Quelques chiffres tout de même : Aujourd'hui nous avons **139** abonnés, pour **54** publications.

Notre banque en image du CD17, est encore limitée, même si elle grandit au fur et à mesure des manifestations (stages, compétitions, etc.)

Dernier arrivé pour une communication différente et avant tout promotionnelle, le compte officiel CD17 sur Instagram est en ligne depuis le 9 septembre 2019.

Pour le moment nous avons encore peu de recul, sur Instagram. Nous savons qu'il s'agit du média vecteur d'images premier chez les plus jeunes (adolescents, jeunes adultes), mais également pour les territoires, certaines communes.

Le système des hashtags permet de cibler la présence du CD17 autour de sa raison première: Le tir à l'arc en Charente Maritime.

Quelques exemples: [#tiralarc](#) [#archery](#) [#archery](#) [#archerylife](#) [#archeryaddict](#) [#archerypractice](#) [#picoftheday](#) [#ffta](#) [#sport](#) [#archeryteam](#) [#charentemaritime](#) [#boyardville](#) [#surgères](#)

Les images sont le plus souvent tirées des stages, compétitions, regroupements du groupe jeunes. Elles permettent à de nombreux jeunes de se retrouver autour de leur passion. Ainsi, tous les jeunes du groupe y sont, cela a également attiré d'autres jeunes qu'ils croisent aux TNJ, aux stages, etc. Fait étonnant la plupart de ces jeunes ont des comptes Instagram dédiés au tir à l'arc. ([#orianne.tir](#) [#\\_Lxna\\_tir](#) [#lola.tir](#) [#asiaarcher](#))

Nous faisons également le tour du monde avec ce média, des clubs d'Australie, Russie, Indonésie, des archers anglais, allemands, canadiens ont commencé à nous suivre ou ont aimé nos publications.

Instagram est un moyen efficace d'offrir par la suite de la visibilité à nos sponsors. [#teamukkha](#) [#goldarchery](#), etc.

- **Rappel :**

Les outils de communication mis en place par le CD17 ont deux objectifs principaux:

- **Informer et faire la promotion des actions du 17 :**

La découverte des disciplines de parcours, le groupe adulte, le groupe jeune, les formations diverses, tous les travaux engagés pour le sport santé ou la mixité, etc.... Nombreuses sont les actions du département, et un des moyens de les partager est de développer la visibilité sur les réseaux sociaux.

Les archers du département sont ils au courant de tous ce qui leur est possible de faire? Tous les licenciés ont ils toutes les infos au sein de leur club?

- **Développer l'image du CD17, des clubs et de leurs archers, du tir à l'arc sur notre territoire :**

Nous l'avons remarqué lors de nos échanges avec les différents acteurs médiatiques de Charente Maritime, l'intérêt pour mettre en avant les outils et les activités d'une association qui œuvre sur le département ou sur une commune est important.

La condition pour développer des partenariats est que la position de notre sport dans l'esprit du plus grand nombre évolue. Le tir à l'arc est un sport olympique aux disciplines sportives variées, toutes aussi valorisantes que porteuses de valeurs fortes.

Les projets sont nombreux et répondent à des questions voire même des nécessités qui méritent d'être mises en avant : la santé, la mixité, la jeunesse, l'intégration par le sport (handicap, 3ème âge, etc.)

Il nous faut nous servir du potentiel photogénique de notre sport pour le mettre en avant.

***Responsable de la Commission Communication,  
Xavier CORRAND***



## Projets Saison 2021

La présidente présente ensuite les projets que le Comité Départemental souhaite mener pour l'année 2021 en espérant que les conditions sanitaires s'améliorent.

### Stages et formations

Ainsi, le CD17 souhaite proposer :

- 1 Journée ou 1/2 journée d'aide à la programmation des cycles d'entraînements (personnalisée), ouverte à tous les archers de toutes les disciplines (à partir de 16 ans) -Gratuite 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2021
- Proposer des stages pendant les vacances d'été aux jeunes et aux adultes souhaitant se perfectionner
- 1 Journée parcours avec le club de St Sauvant
- Relancer le groupe adultes arc classique en changeant le jour pour un samedi
- 1 Stage réglage matériel -en Mars
- Un accompagnement financier des archers en formation Entraîneur et Arbitre (sous condition)
- 1 Journée ou ½ journée (dernier semestre 2021) « Prévention des VIOLENCES ET DISCRIMINATION dans le sport »



Plus spécifiquement pour les jeunes :

- 1 Stage aux vacances de La Toussaint : Octobre 2021 au centre sportif de Boyardville (L'île d'Oléron)
- 1 Stage aux vacances de Pâques : 20 au 23 Avril 2021 au centre de loisirs de Sainte Soulle (Cheusse)
- Des stages journaliers les 16-17-18 Février 2021 à Surgères /Rochefort /Saintes
- Pour le groupe départemental jeunes : renouveler et sélectionner des archers dans le groupe.

### Actions de développement

- Apporter une aide aux clubs pour la structuration de leurs entraînements, intervention de l'agent de développement
- Développer les interventions en milieu scolaire
- Accompagnement financier des archers en formation Entraîneur et Arbitre (sous condition)

### Commission Labels

- Aide aux clubs pour la mise en place de leur label
- Nouveaux labels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :
- Début des dossiers labels en septembre 2021 pour validation des départements, région fin novembre 2021 et validation FFTA début décembre 2021.

### Commission Sport Santé

Actions à prévoir :

- Favoriser nos échanges : la commission sport santé est là pour répondre à vos interrogations.

Vous faire découvrir les autres disciplines comme le Run et le Fit Archery par des actions de découverte, des vidéos disponibles sur le site, avoir un club référent.

- Donner la parole aux acteurs du Sport Santé et vous rendre accessible ses témoignages, l'objectif est de montrer l'importance de notre discipline et ses bienfaits sur notre santé.
- Créer des supports de communication simples et explicatifs, disponibles sur le site internet du CD et sur les réseaux.
- Vous inciter à aller vers la formation, afin d'avoir le label officiel pour accueillir les patients en ALD avec ordonnance, vous faire référencer auprès de différents organismes, être visibles et vous permettre de faire venir de nouveaux licenciés : avoir un club référent, qui servirait d'exemple.
- Travailler sur les aspects financiers : aide à la formation, subvention sur les licences par la Ligue contre le cancer...

### **Commission Calendrier**

- Calendrier Hivernal 2021
- Positionner sur le Championnat départemental Salle

### **Commission Informatique**

- Relooking du site internet, permettant d'être plus adapté aux consultations sur Smartphone et tablette

### **Commission Communication**

- Les articles de presse locale  
Ne pas hésiter à nous solliciter pour un article ou pour mettre en avant vos clubs, (une action propre à votre club), ou un ou des bénévole(s)
- Poursuite des actions pour Facebook et Instagram  
C'est par la communication que les outils dédiés à la communication peuvent se mettre en place et être efficient. Il s'agit de se montrer plus accessible, plus présent, et accueillant à l'encontre des licenciés. Il y a trop peu d'informations sur la vie de notre sport => Communiquer à vos archers
- Création d'un marque page => 3 espaces de communication (distribué à tous les licenciés)

### **Dates à retenir :**

- AG du Comité Régional : 20/02/2021
- AG de la FFTA : 20/03/2021
- Championnat de France 3D par Équipes organisé par le club des Archers d'HÉLÈNE  
25 et 26 Septembre 2021

## Actualisation des statuts du CD17 (Vote 5)

---

Les changements de statuts ont eu lieu pour permettre de s'adapter aux conséquences de la crise sanitaire qui ne permet plus de se réunir. Ainsi, les articles 8.1, 8.2, 9, 10.1, 10.5 et 20 ont été modifiés pour palier à cette nouvelle difficulté.

*L'actualisation des statuts du CD17 a été votée par les clubs à l'unanimité.*

**Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 17 (72 voix)**

## Cotisation départementale (Vote 6)

---

Une explication du maintien de la part départementale alors que la Covid-19 a conduit à une réduction des licences a été faite par la Présidente.

La principale explication est que nous devons soutenir financièrement les clubs et les archers qui souhaitent mener à bien des projets (formations, journées de stage, etc.). Sans cette cotisation, nous serons dans l'obligation de réduire les projets ou de faire des choix. Le budget prévisionnel pour 2021 permettant de maintenir toutes les actions (stages, formations, aides aux clubs, journées découvertes, etc.), nous avons fait le choix pour cette année de maintenir la part du département.

Pour l'année 2022, cette part sera rediscutée par le CD afin de s'ajuster au mieux au nombre de licenciés.

*Un seul club s'est abstenu de voter. Le vote est donc acquis puisque plus de 66% des clubs ont voté pour le maintien du prix de la cotisation.*

**Vote : Contre : 0 – Abstention : 1 club – Pour : 16 clubs**



## Budget prévisionnel

Exercice 2021

V0

CHARGES		Montants	PRODUITS		Montants
<b>60 Achats</b>		<b>2,650 €</b>	<b>70 Vente de produits finis et marchandises</b>		<b>7,250 €</b>
601100	Achat de produit	1,300 €	706000	Prestation de service	2,400 €
604000	Achat d'études et prestations de services		706210	Inscriptions stages	4,500 €
606300	Fournitures entretien & petit équipement	1,000 €	706600	Divers	
606400	Fournitures administrative	200 €	708100	Participations soirées (repas, etc)	300 €
607200	Achat bar / Boissons / Nourriture	150 €	708300	Locations diverses (Chronofir, etc.)	50 €
<b>61 services extérieurs</b>		<b>2,600 €</b>	<b>74 Subvention d'exploitation</b>		<b>9,500 €</b>
613300	Location divers	2,200 €	741700	Ministère chargé des sports ANS	4,000 €
615000	Entretien & réparations	300 €	741710	DDCS Charente-Maritime (FDVA)	1,500 €
616000	Assurances	100 €	742000	Conseil régional	
<b>62 Autres services extérieurs</b>		<b>7,070 €</b>	743000	Intercommunalité	
623600	Catalogues & imprimés	100 €	745000	Conseil départemental	4,000 €
623800	Divers (Podiums, pourboires, dons courants,...)	500 €	746000	Fédération, groupement	
624200	Frais déplacement collectif	3,100 €	748000	Autres	
625100	Frais de déplacements individuels	2,700 €			
625200	Frais restauration	200 €			
625700	Réceptions (AG)	200 €			
626100	Affranchissements	50 €			
626600	Internet (Hébergement - Nom de domaine)	100 €			
627000	Services bancaires & assimilés (Frais banque)	120 €			
<b>63 impôts et taxes</b>			<b>75 Autres produits de gestion</b>		<b>12,800 €</b>
<b>64 Charges de personnel</b>		<b>16,600 €</b>	756200	Collations	11,000 €
641100	Salaire ; appointements	16,600 €	758100	Participations stages & formations	600 €
<b>65 Autres charges de gestion</b>		<b>830 €</b>	758200	Remboursements divers	- €
658030	Frais inscription compétitions	400 €	758210	Participations compétitions Nationales	600 €
658100	Affiliation (fédération, groupement, etc.)	100 €	758220	Participations compétitions TNJ	600 €
658400	Charges diverses	50 €			
658600	Prélèvement FFTA	130 €	<b>76 Produits financiers</b>		<b>200 €</b>
658700	Stages	150 €	768000	Revenus du livret A	200 €
<b>66 Charges financières</b>			<b>77 Produits exceptionnels</b>		<b>- €</b>
<b>67 charges exceptionnelles</b>		<b>- €</b>	<b>78 Reprise sur amortissement et provision</b>		<b>- €</b>
671300	Dons & cadeaux				
678800	Charges exceptionnelles		<b>Total des charges</b>		<b>29,750 €</b>
<b>68 Dotations aux amortissement / provisions</b>			<b>Total des produits</b>		<b>29,750 €</b>
<b>Total des charges</b>		<b>29,750 €</b>	<b>87 Contributions volontaires</b>		<b>13,000 €</b>
<b>86 Contributions volontaires</b>		<b>13,000 €</b>	Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		3,000 €	Prestations en nature		3,000 €
Personnel bénévole		10,000 €	Bénévolet		10,000 €
<b>TOTAL</b>		<b>42,750 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>42,750 €</b>

Edité le 06/01/2021 - 12:52

## Projet de développement 2021-2024

Le Secrétaire Général présente rapidement le projet associatif qui sera mis en œuvre pour le mandat du CD17 entre 2021 et 2024.

Il rappelle que ce projet a fait l'objet de très nombreuses concertations avec l'ensemble des élus du CD conduisant à au moins 6 versions différentes. Cependant, à la demande de tous, nous souhaitons que tous les présidents de clubs donnent leurs avis, critiques ou propositions pour que ce projet soit à l'image des clubs de la Charente-Maritime et en adéquation avec les attentes de la FFTA.

Dès l'AG, une attente s'est faite ressentir pour une aide à la formation « tir à l'arc poulies » alors qu'elle est prévue dans le projet (p.25). De même, certains présents ont soulevé des erreurs sur les formations des entraîneurs et cadres de chaque club (p.8). Le Secrétaire Général a profité de cette remarque pour rappeler qu'un courriel avait été envoyé à tous à ce sujet mais que peu ont pris la peine de répondre. On ne peut donc pas être tenus responsables si les présidents ne répondent pas aux courriels.

Une fois ce rappel fait, Sylvain GUILLIN a donc présenté rapidement les 6 actions prioritaires retenues par le CD17, à savoir :

- 1- **Informers, repérer, proposer et soutenir les archers qui le souhaitent à intégrer une formation d'entraîneur fédéral et/ou d'arbitre afin de pouvoir avoir accès aux modules complémentaires (comme par exemple le sport-santé)**
- 2- **Informers, proposer et aider les clubs qui le souhaitent à définir leur projet associatif**
- 3- **Continuer de faire découvrir auprès des jeunes (écoles, etc.) la discipline et les amener à développer leur pratique**
- 4- **Proposer et aider tous les archers dans toutes les disciplines à augmenter leur niveau sportif**
- 5- **Développer le Sport santé et bien être**
- 6- **Communiquer très largement via les différents supports sur la discipline au niveau local (club) comme départemental (CD17)**

Le Secrétaire Général a ainsi rappelé l'importance du choix des mots pour chacune des actions et qu'elles portent sur une aide à tous les clubs, à tous les archers et dans toutes les disciplines. Aucune n'est et ne sera mise de côté. Il donne ainsi l'exemple de l'organisation de 2 voire 3 compétitions « tir Campagne » avant la fin 2021. De même, des journées découvertes « parcours » sont prévues notamment avec Saint-Sauvant et la venue d'un champion.

Enfin, le Secrétaire Général, à la demande du CD17, propose de renvoyer un courriel avec ce projet associatif à tous les présidents de club pour qu'ils prennent le temps de bien le lire. Ils pourront alors apporter leurs idées lors d'une réunion ultérieure et exclusivement dédiée à ce projet, certainement début mars 2021.

## Interventions des personnalités présentes

A l'heure de clôturer l'AG, la Présidente propose aux personnes présentes d'intervenir si elles le souhaitent.

C'est tout d'abord **Philippe ORTUNO**, (adjoint CRNATA) qui intervient. Il remercie vivement la bonne tenue de l'AG, sa Présidente Valérie Gaborit et toute son équipe pour leur implication à essayer de faire évoluer notre sport.

Il rappelle aussi l'importance du projet club mais aussi l'importance de tenir compte des attentes de la FFTA. P. ORTUNO profite de son intervention pour féliciter le nouvel entraîneur fédéral, Jean-Michel PINATTON (Oléron et membre du CD17) ainsi que les 3 nouveaux arbitres dont 1 jeune. Il se réjouit de la venue dans notre département de nouveaux archers ayant le diplôme d'arbitre. Enfin, il tient à souligner l'implication de trois archères qui rentrent en formation Entraîneur Fédéral. La Présidente les remercie aussi et leur apporte une nouvelle fois tout le soutien du CD17 pour les aider à mener leur projet au bout.

**Virginie ARNOLD**, la nouvelle Présidente du CRNATA, prend ensuite rapidement la parole. A l'instar de P. ORTUNO, elle félicite l'ensemble du CD17 de son travail et de son engagement. Elle en profite aussi pour féliciter les nouveaux diplômés et ceux à venir. La Présidente du Comité Régional souhaite rappeler que ce dernier est aussi une instance de soutien tant financier qu'humain. Qu'il ne faut pas hésiter à les solliciter et à leur transmettre nos idées et actions. Le CR est, tout comme le CD, très preneur des remarques et idées de tous pouvant faire avancer notre discipline.

Enfin, V. ARNOLD en profite pour rappeler l'existence d'un fond de solidarité mis en place par l'État avec comme conditions d'avoir au moins 1 salarié et une perte de 50% du chiffre d'affaires.

## Clôture de l'Assemblée Générale

**Valérie GABORIT** conclue l'AG par une présentation d'un PowerPoint© sur un webinaire du CNOSF auquel elle a assisté le 16 décembre 2020 et ayant pour titre :

“Comment réussir la reprise des clubs sportifs fédérés après la crise ?”

Cette présentation a été envoyée à tous les présidents de club à leur demande.

La Présidente termine en remerciant chacun d'avoir assisté à l'AG. Elle réitère sa proposition d'aide et de soutien (sportif, logistique, à la formation, au projet club, etc.) du CD17 à tous les clubs qui en feraient la demande.

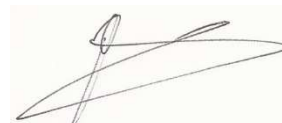
**La séance est clôturée à 16h17.**

*Le Secrétaire Général,*  
**Sylvain GUILLIN**

S. Guillin



*La Présidente,*  
**Valérie GABORIT**



## ANNEXE 1 : Élection du représentant des clubs du CD17 à l'AG de la FFTA et de son suppléant (Vote 7)

Les votes se sont déroulés à distance au moyen du logiciel de vote **balotilo** .

L'Assemblée Générale du Comité Départemental 17 de Tir à l'Arc a fixé le nombre de délégués à élire à :  
1 délégué et 1 suppléant

Conformément à l'article 8.5 de la Fédération, un appel à candidature a été fait.  
Se sont portés candidats avant la date limite fixée au 16/01/2021 :

**Mme GABORIT Valérie**  
**M. MARTINEAU Donatien**

Le vote a eu lieu à bulletin secret électronique au scrutin majoritaire. 82 voix été disponibles et quatre clubs n'ont pas voté représentant 10 voix.

Nombre total de voix inscrites pour le CD 17 : 82 voix  
Nombre de voix disponibles : 72 voix  
Suffrages exprimés : 72 voix  
Abstentions : 0 voix

Les candidat(e)s suivant(e)s ont obtenu :

**Mme GABORIT Valérie** – Déléguée pour la FFTA : 72 voix –Élue  
**M. MARTINEAU Donatien** - Suppléant : (au moins) 56 voix – Élu

**Le Secrétaire Général,**  
**Sylvain GUILLIN**

S. Guillin



**La Présidente,**  
**Valérie GABORIT**

